

Méthodologie de travail retenue :

La collecte de données nécessaires à l'élaboration de l'analyse des besoins attendue pour l'adaptation des politiques d'actions sociales des CCAS a été effectuée au cours du deuxième semestre de l'année 2016.

Elle a pu être réalisée grâce aux données transmises par divers acteurs locaux du territoire comme (cette liste n'est pas exhaustive) :

- Les services municipaux (Education Jeunesse, Etat civil...)
- Le Centre Communal d'Action Sociale de Port-Jérôme-sur-Seine via son service social et son centre social,
- Les secrétaires des mairies d'Auberville La Campagne, de Triquerville et de Touffreville La Cable,
- Les partenaires :

Département,

Caisse Nationale des Affaires Familiales,

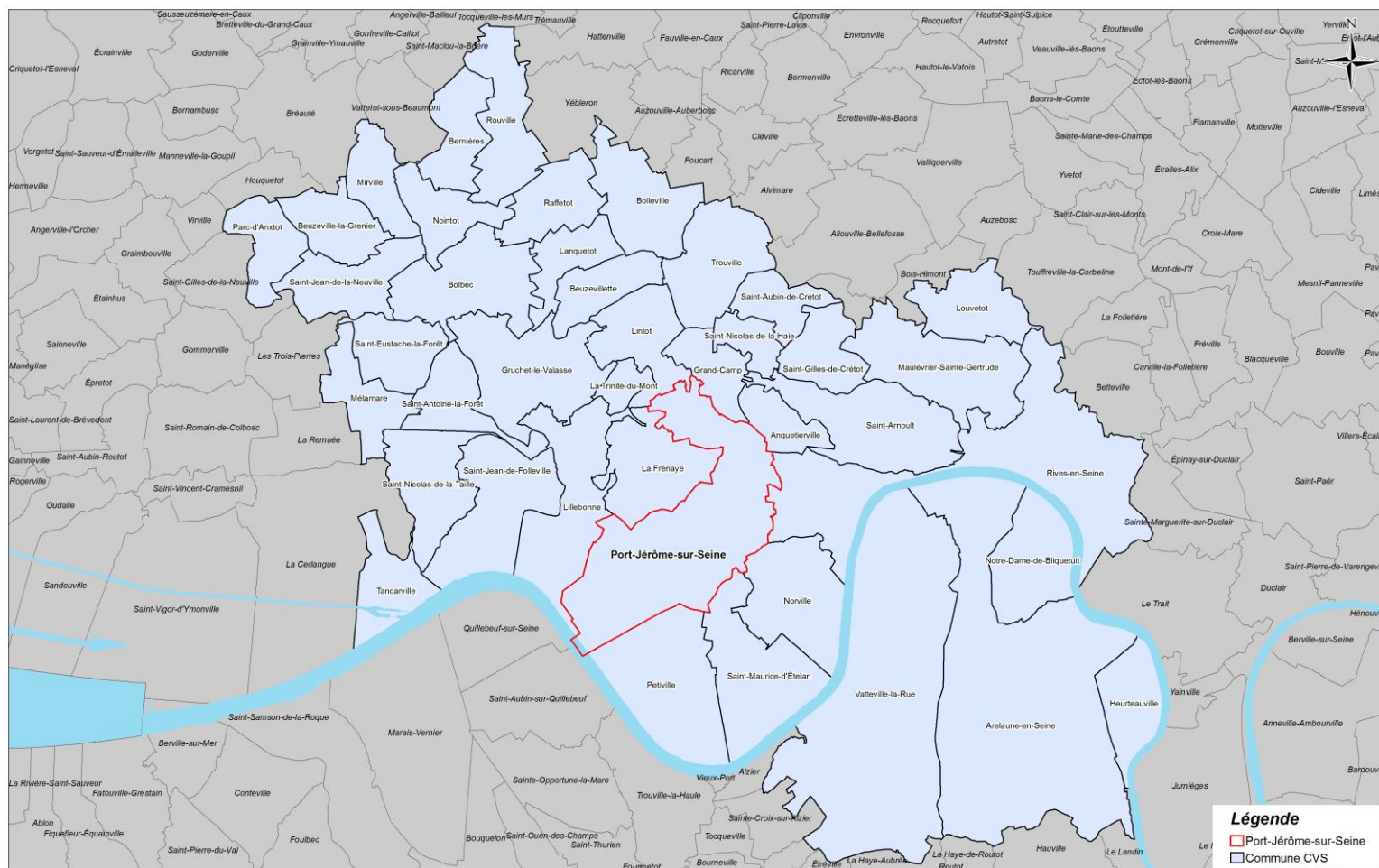
Associations caritatives,

La Mission Locale ...

- Les données de site Internet (INSEE, CNAF...)

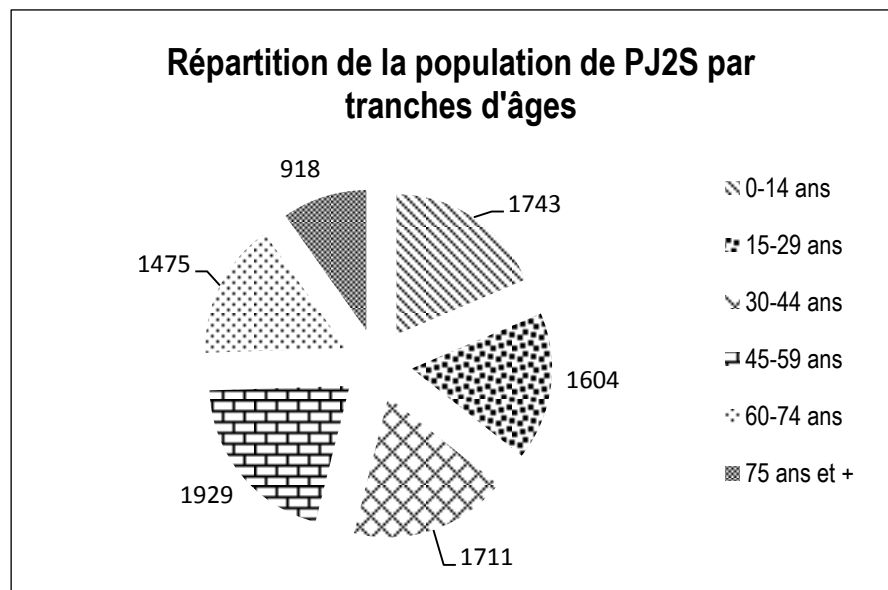
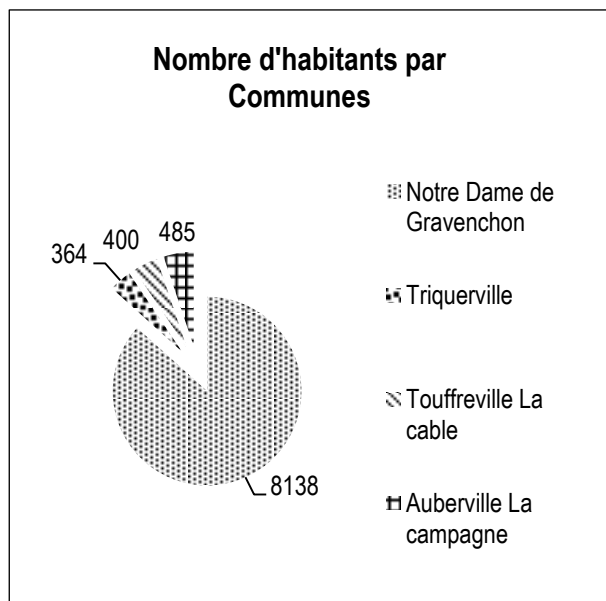
Fiche 1 : Territoire et Population

Localisation géographique : Créée par un arrêté préfectoral du 30 novembre 2015 à la demande des quatre conseils municipaux et après une consultation de la population, Port-Jérôme-Sur-Seine est issue du regroupement de quatre communes, toutes basées sur le même bassin de vie.

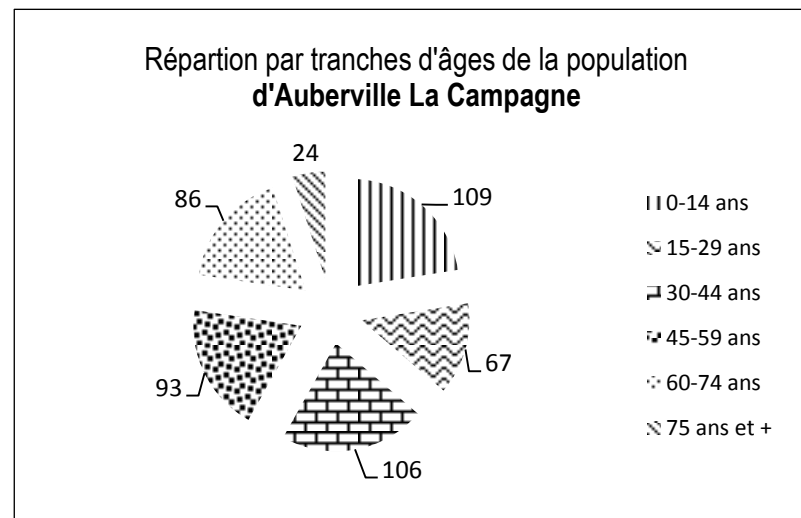
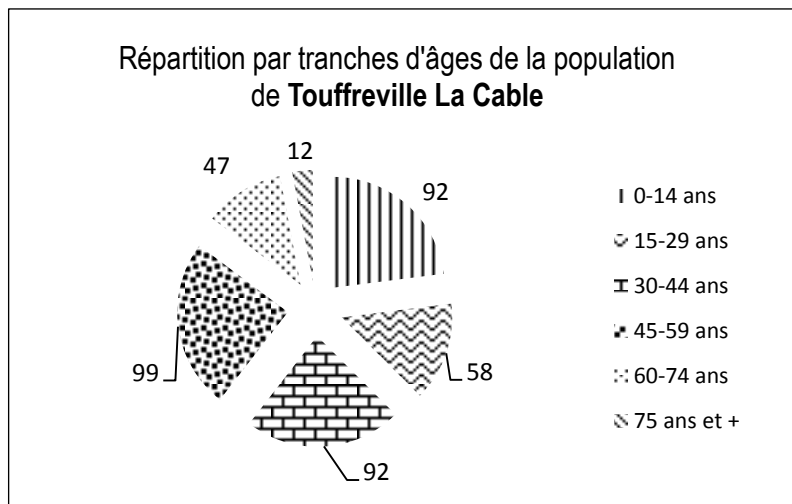
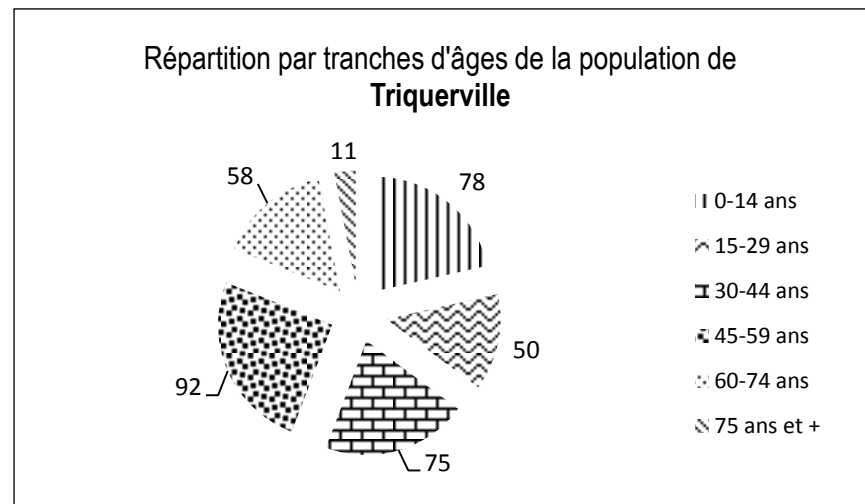
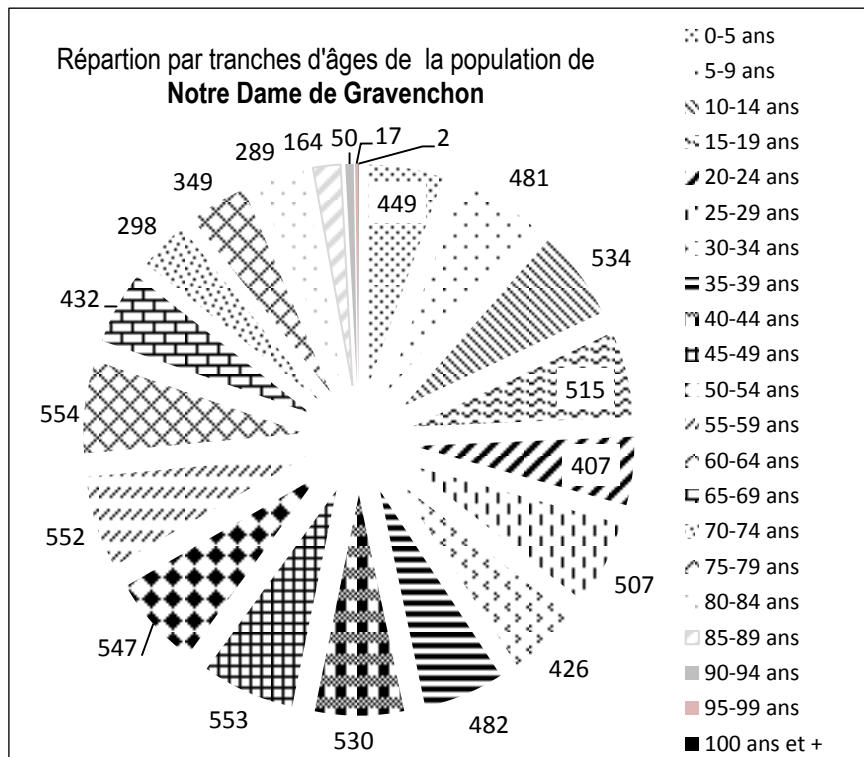


Fiche 1.1 : Démographie

Population totale et répartition par tranches d'âges



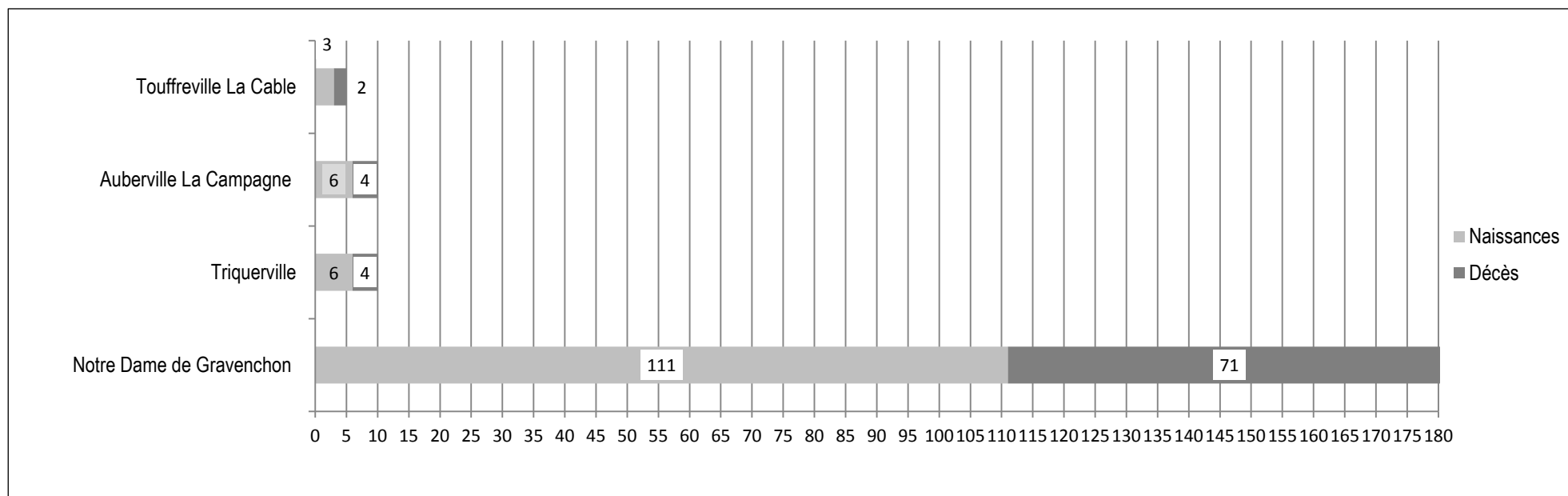
Analyse : Globalement, Port-Jérôme-Sur-Seine a une répartition de la population par tranches d'âges relativement équilibrée sauf en ce qui concerne les 60 ans et plus puisqu'ils représentent 25.5% de la population totale de la commune.



Analyse : Pour Notre Dame de Gravenchon, Triquerville et Touffreville La Cable, les 45-59 ans représentent le % le plus élevé d'habitants par commune (chiffre en adéquation avec celui de l'UTAS Caux Vallée de Seine) contrairement à Auberville La Campagne où ce sont les 30-44 ans.

De plus, Triquerville, Auberville La Campagne et Touffreville La Cable ont une population relativement jeune au regard des % de leurs 0-14 ans et 30-44 ans, contrairement à Notre Dame de Gravenchon qui présente un certain équilibre des tranches d'âges de sa population.

Nombre de naissances et de décès par communes



Analyse : Ces données autour des naissances et décès confirment les analyses précédentes et positionnent Auberville La Campagne comme une commune jeune contrairement aux autres confirmant leurs vieillissements.

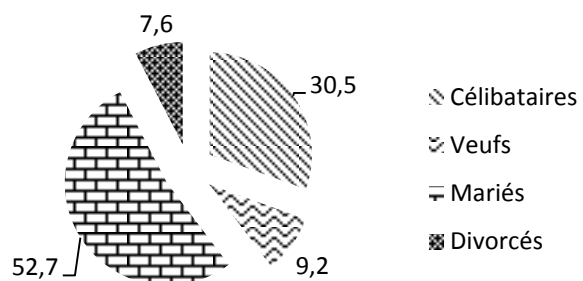
Nombre de ménages

	Notre Dame de Gravenchon			Total des ménages	Triquerville	Auberville La Campagne	Touffreville La Cable
Ménage Personnes Seules	Hommes 400 (11.6%)	Femmes 620 (17.98%)				133	184
Niveau UTAS	11.4%	15.4%					
Autres ménages sans Famille	52 (1.5%)						
Ménages avec Familles	Couple sans enfant 1068 (30.9%)	Couple avec enfants 1000 (29%)	Famille monoparentale 308 (8.9%)				
Niveau UTAS	31.4%	33.6%	8.2%				
Total Des ménages	3448						

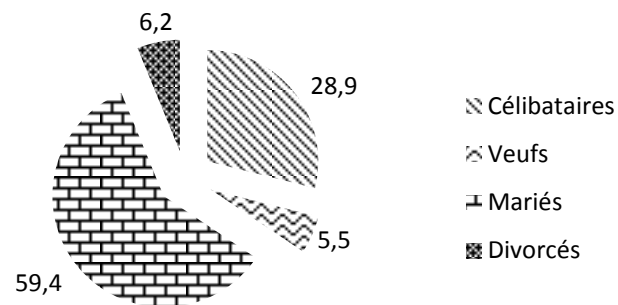
Analyse : Pour Notre Dame de Gravenchon, 2 constats : 60% des ménages personnes seules sont des femmes et 13% des ménages avec enfants sont en situation monoparentale.

Pourcentage des situations matrimoniales des ménages par communes

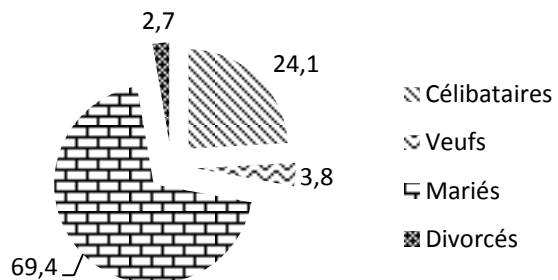
Etat matrimonial Notre Dame de Gravenchon



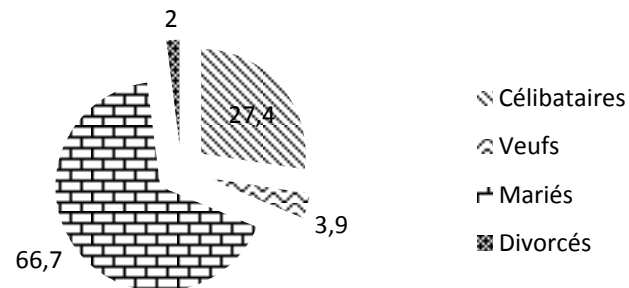
Etat matrimonial Touffreville La Cable



Etat matrimonial Triquerville



Etat matrimonial Auberville La Campagne



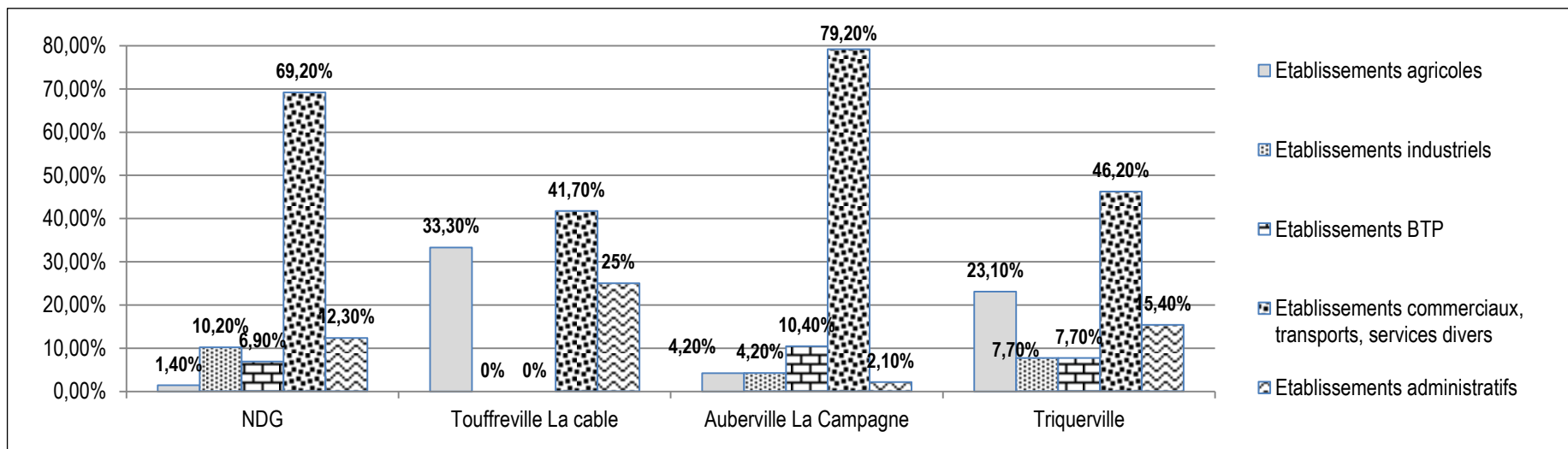
Analyse : On enregistre plus de personnes mariées dans les communes rurales que dans la commune centre.

Fiche 1.2 : Economie

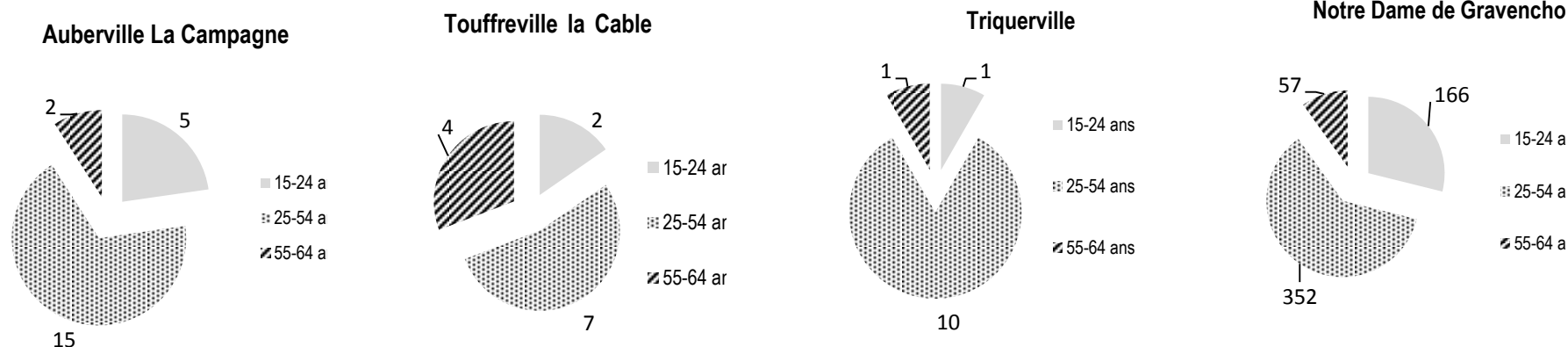
Nombre de demandeurs d'emploi par commune

Total	Notre Dame de Gravenchon		Touffreville La Cable		Triquerville		Auberville La Campagne	
	2008	2013	2008	2013	2008	2013	2008	2013
	355	576	17	13	9	12	14	23
Evolution en % sur les 5 ans	+62.25		-23.52		+33.33		+64.28	

Répartition des établissements sur la commune nouvelle par activités



Nombre de demandeurs d'emploi par tranches d'âges et par communes



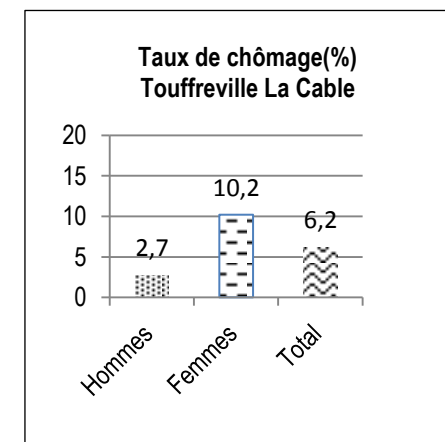
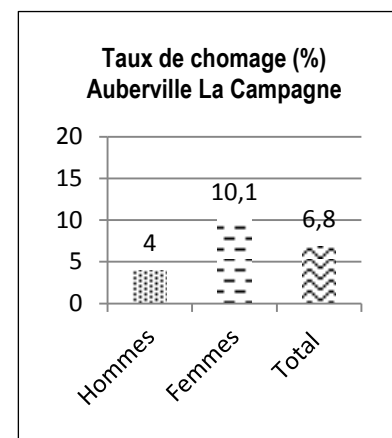
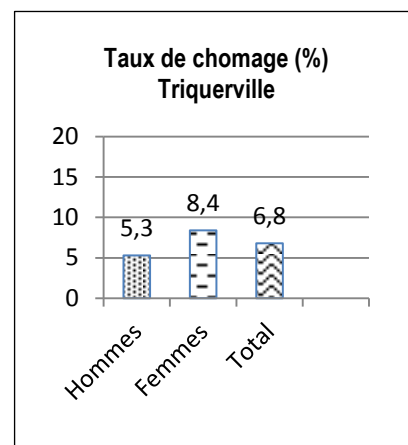
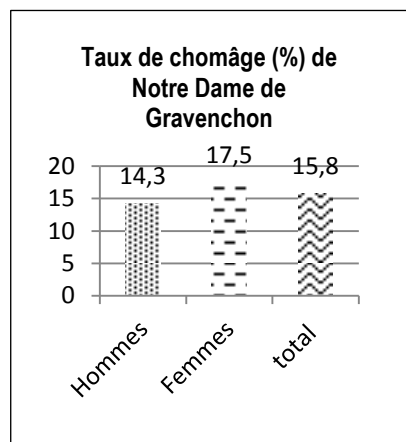
Analyse :

- Pour La commune d'Auberville La Campagne, 22 habitants actifs âgés de 15 à 64 ans sont demandeurs d'emploi*. (22.7% sont âgés de 15 à 24 ans)
- Pour La commune de Touffreville La Cable, 13 habitants actifs âgés de 15 à 64 ans sont demandeurs d'emploi * . (15.38% sont âgés de 15 à 24 ans)
- Pour La commune de Triquerville, 22 habitants actifs âgés de 15 à 64 ans sont demandeurs d'emploi *. (8% sont âgés de 15 à 24 ans)
- Pour La commune de Notre Dame de Gravenchon, 575 habitants actifs âgés de 15 à 64 ans sont demandeurs d'emploi *. (28.86% sont âgés de 15 à 24 ans)

Cf *: tableau Population active de 15 à 64 ans par type d'activités

Source INSEE 2013

Taux de chômage Hommes / Femmes par communes selon le recensement 2012



Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe

	Titulaire de la fonction publique et CDI		CDD		Intérim		Emplois aidés		Apprentissage / stage	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Notre Dame de Gravenchon	1372	1052	80	191	84	25	8	24	69	30
Triquerville	75	58	1	8	1	2	0	0	2	0
Touffreville La Cable	94	71	3	8	1	1	1	0	4	1
Auberville La Campagne	138	121	4	9	4	1	0	1	7	1

Analyse : Le taux de chômage sur Notre Dame de Gravenchon est plus élevé que sur les trois autres communes. (Taux de sans-emploi en 2014 sur UTAS 4 : 19%)

Par contre, sur les quatre communes le taux de chômage le plus élevé concerne les femmes.

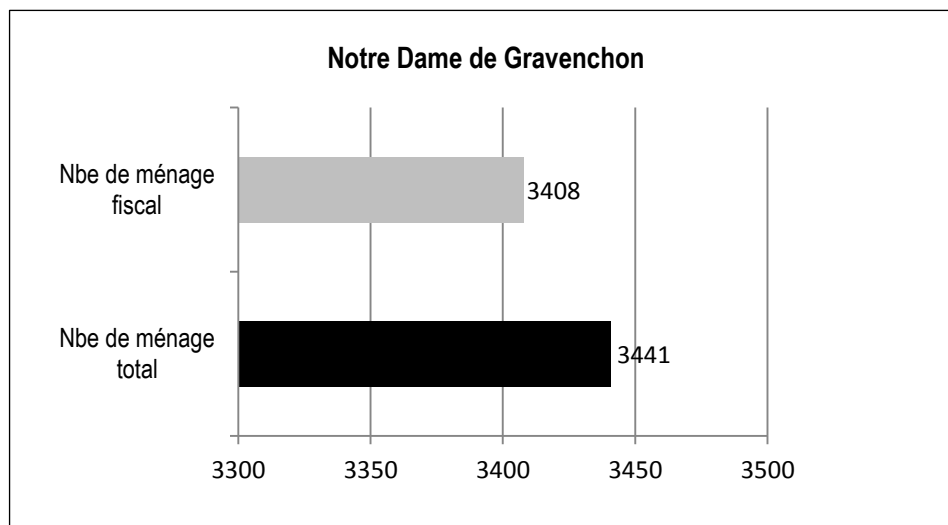
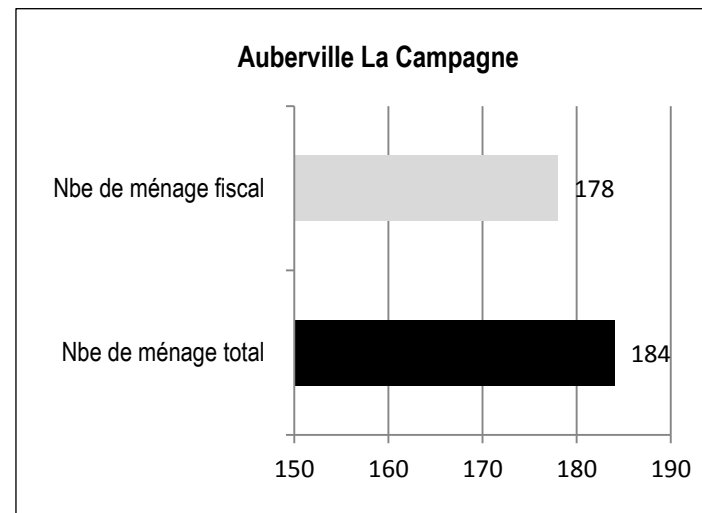
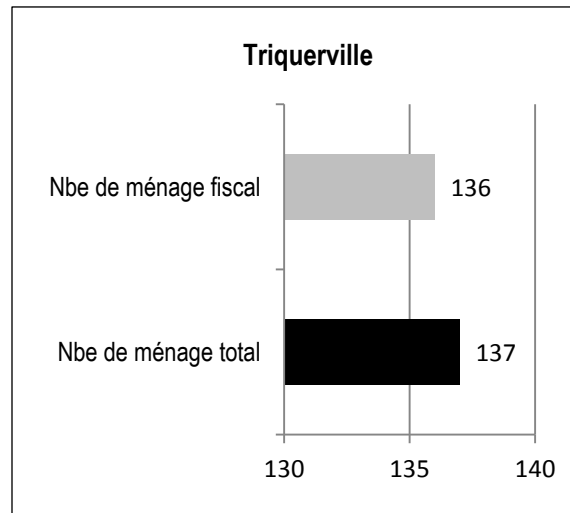
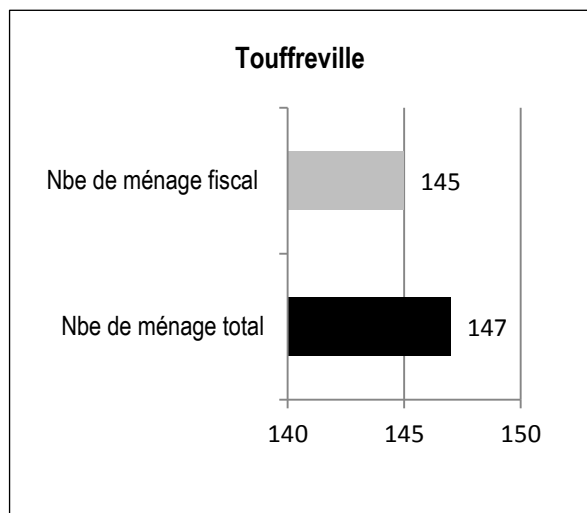
17.4 % de la population active est en emploi précaire sur Notre Dame de Gravenchon.

9.5 % de la population active est en emploi précaire sur Triquerville

9.44 % de la population active est en emploi précaire sur Auberville La Campagne

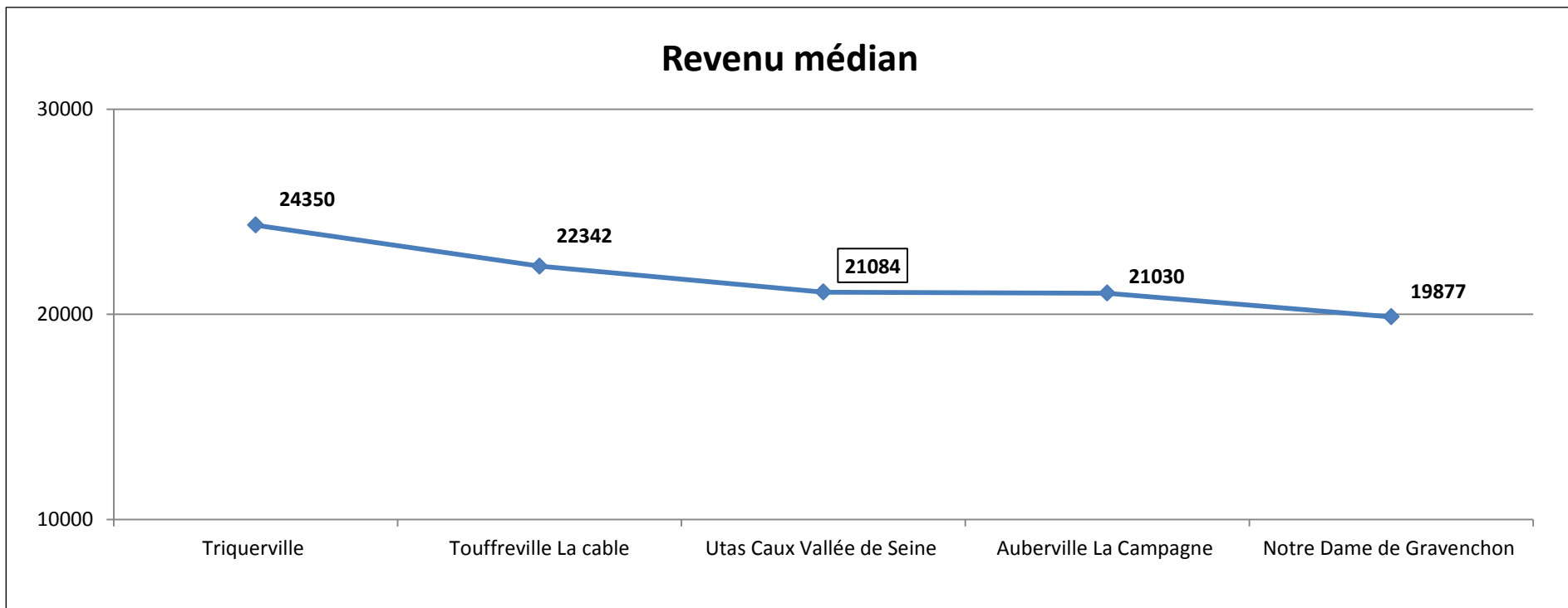
10.32 % de la population active est en emploi précaire sur Touffreville La Cable

Proportion des foyers fiscaux par communes



Analyse : Peu de ménages sont non imposable dans les trois communes rurales proportionnellement à ceux de Notre Dame de Gravenchon.

Revenu annuel moyen par communes



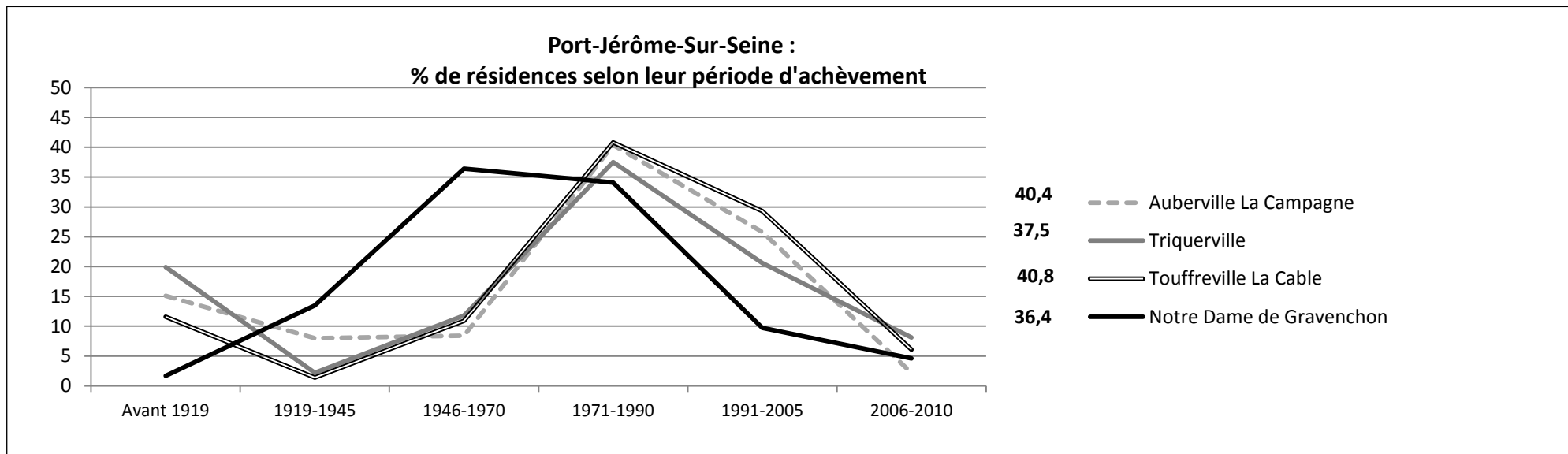
Analyse : C'est la commune de Triquerville qui possède le revenu médian le plus important, ce qui s'explique par la typologie de son habitat.

Contrairement à Notre Dame de Gravenchon où le revenu médian est le plus bas des 4 communes déléguées, situation due à son pourcentage de logements sociaux élevés (31%)

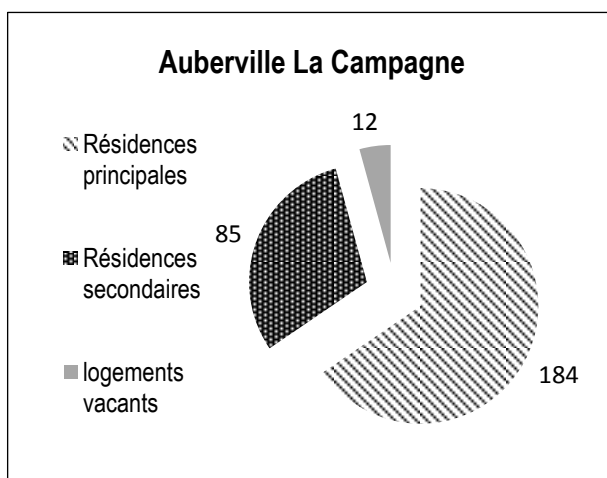
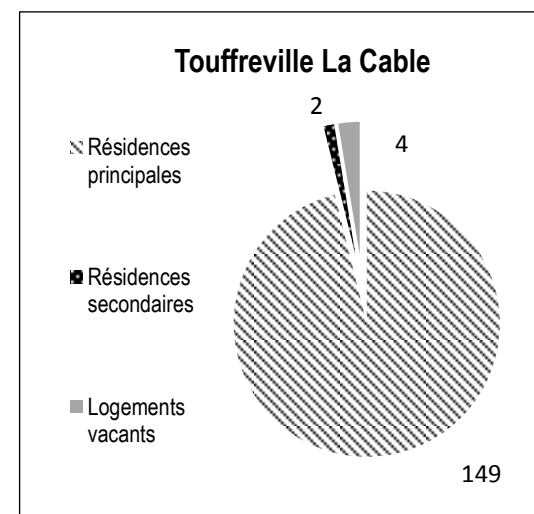
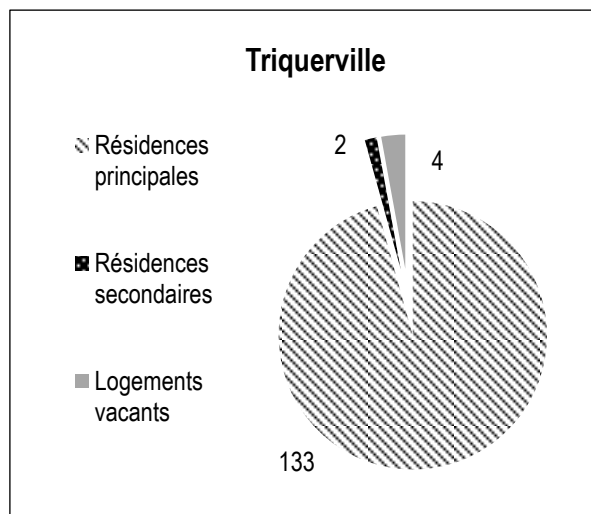
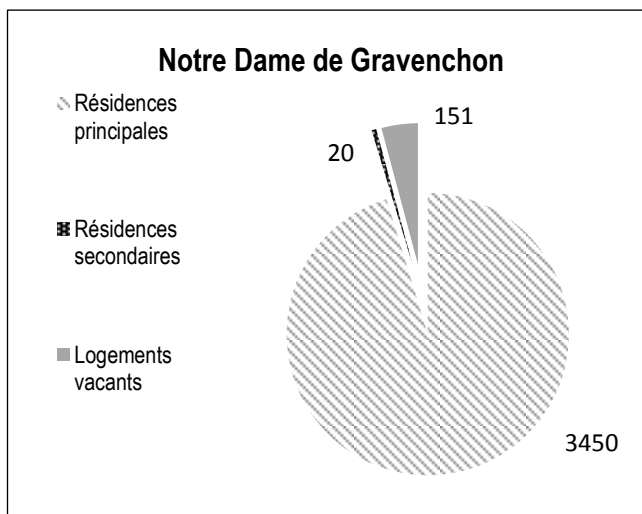
Fiche 1.3 : Logement

Résidences principales selon la période d'achèvement

Résidences construites avant	Avant 1919	1919 à 1945	1946 à 1970	1971 à 1990	1991 à 2005	2006 à 2010
Notre Dame de Gravenchon	58	452	1223	1146	326	155
Triquerville	26	3	16	50	27	11
Touffreville La Cable	17	2	16	60	43	9
Auberville La Campagne	34	18	19	91	58	5
Niveau UTAS	7880		14843		4321	

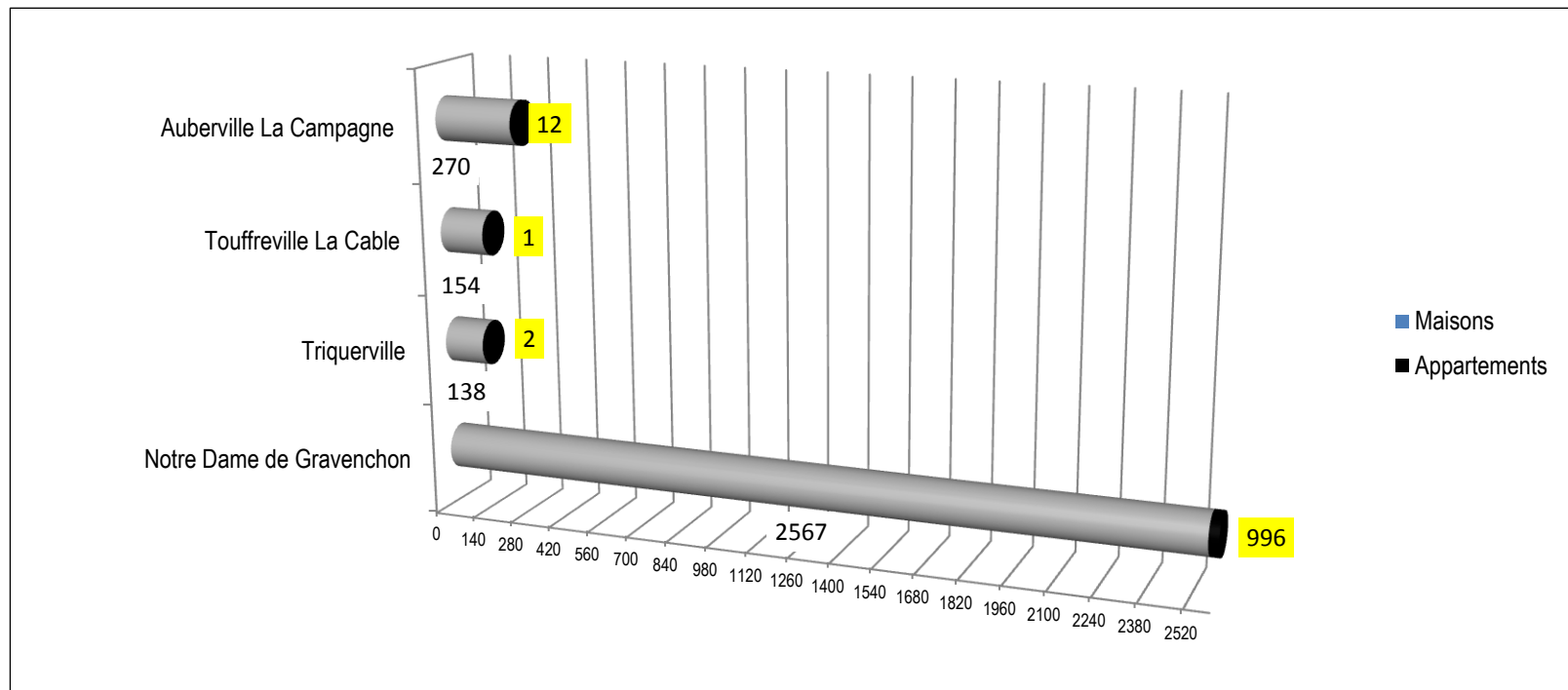


Catégories et typologies de logement par communes



Analyse : On observe un certain nombre de logements vacants sur les communes par contre il faut noter que ces données sont de 2013

Répartition entre le nombre de maisons et d'appartements par communes



Analyse :

27.50 % des logements sur Notre Dame de Gravenchon sont des appartements.

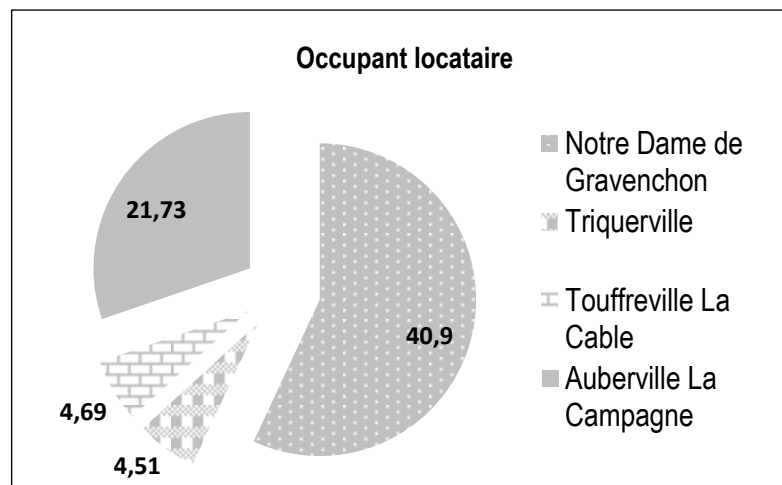
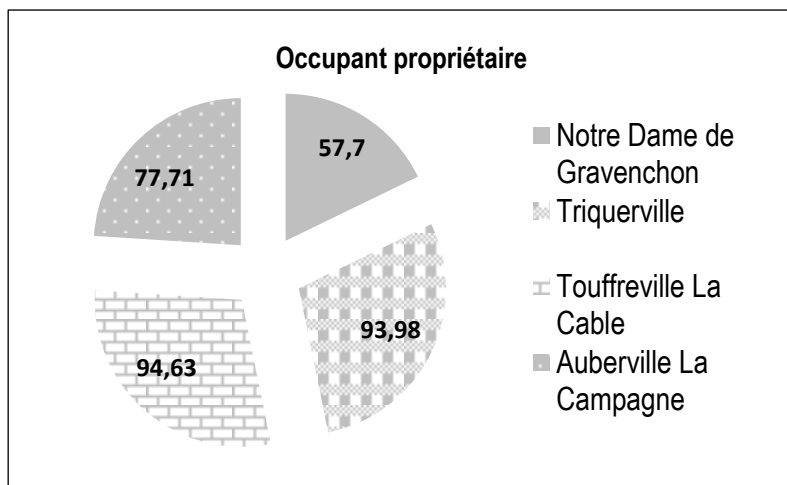
1.39% des logements sur Triquerville sont des appartements.

0.64% des logements sur Touffreville La Cable sont des appartements.

4.25% des logements sur Auberville La Campagne sont des appartements.

23.8% des logements sur l'UTAS Caux Vallée de Seine sont des appartements

Pourcentage de logements selon le statut d'occupation par communes



Analyse :

Sur la commune de Notre Dame de Gravenchon, il y a un relatif équilibre entre le nombre de propriétaires et de locataires ce qui s'explique par le pourcentage de logements sociaux (31% de l'ensemble des logements).

Sur les trois autres communes, on constate une volonté d'accession à la propriété plus qu'à la location.

Fiche 1.4 : Animation de la Vie Sociale

Associations	Caritatives et d'Actions Sociales	Accompagnement	Education / Jeunesse	Prévention	Loisirs créatifs et d'échanges	Sportives
Notre Dame De Gravenchon	-Emmaüs -Restaurants du cœur / Banque alimentaire -Banque alimentaire	-AVF -CLCV -Croix rouge (SAD) -Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) -Sahara Espoir -ACG -ACN -Anciens combattants d'Afrique du Nord -Les Choupinous -Groupe justice parité parentale -Médaillés militaires -Union amicale des anciens combattants de Notre Dame de Gravenchon -FCPE -PEEP	-Croix rouge (Secourisme) -Arcade	-Petit ange -Amicale des donateurs de sang canton de Lillebonne -Surréale	-Foyer des abeilles -Inter'âge -Loisirs et amitiés du 3 ^{ème} âge -Comité de jumelages -Comité des fêtes -Expression -Jardins familiaux -L'orée du bois -Scrabble gravenchonnois	-CSG -EMSL -Association pour la pêche et la nature -Association sportive des sapeurs-pompiers -Dynamic gym club -Moto club -Roc et vol escalade -Rollers
Touffreville La Cable					-Le club des anciens -Scrapbooking -Tous à vos pinceaux -Comité des fêtes	-Les Droops -Association Sportive
Triquerville					-Comité des fêtes -Amicale des parents d'élèves -Le club des anciens	
Auberville La Campagne					-Le club de l'Espérance -Comité des fêtes -Les épingles en folie	-Association sportive -la boule Aubervillaise

Analyse : Il serait intéressant de mettre en place une coordination permettant aux acteurs de l'Animation de la Vie Sociale d'échanger en matière de pratiques, de problématiques rencontrées et de porter des actions collectives.

Fiche 2 : Publics

Fiche 2.1 Enfance jeunesse

Scolarisation selon l'âge

Tranches d'âges	Triquerville			Auberville La Campagne			Touffreville La Cable			Tranches d'âges	Notre Dame de Gravenchon			UTAS Caux Vallée de Seine	
	Ensemble	%	Scolarisée	Ensemble	%	Scolarisée	Ensemble	%	Scolarisée		Ensemble	%	Scolarisée	Ensemble	
2-5 ans	13	13.50%	9	42	21%	26	17	14%	12	2-5 ans	392	17%	276	5384	24.5%
6-10 ans	32	33%	32	61	30%	60	35	29%	34	6-14 ans	971	40%	960	9294	44%
11-14 ans	23	24%	23	32	16%	32	27	22%	27						
15-17 ans	17	18%	17	23	11%	23	16	13%	16						
18-24 ans	11	11.5%	4	44	22%	21	26	22%	10	18-24 ans	667	28%	259	4951	23%
Totaux	96	100%	85	202	100%	162	121	100%	99	Totaux	2394	100%	1849	21438	100%

Analyse : Globalement, l'ensemble des enfants du territoire de Port-Jérôme-Sur-Seine suivent une scolarité dite normale.

On observe un décrochage à leur majorité :

Part des 18/24 ans en études supérieures pour :

- Triquerville : 36%
- Auberville La campagne : 48%
- Touffreville La Cable : 38%
- Notre Dame de Gravenchon : 39%

Scolarité

Classes	Notre Dame de Gravenchon	Auberville La Campagne	Sivos de Triquerville/Touffreville La Cable/ Anquetierville
Petite section	106	*	11
Moyenne section	117	*	11
Grande section	117	12	25
CP	114	10	9
CE1	77	7	13
CE2	104	9	16
CM1	68	14	12
CM2	123	7	14

*Les enfants scolarisés en petite et moyenne section pour Auberville La Campagne font partie d'un Sivos

Analyse : Les deux Sivos existants sur les communes déléguées posent la question de la mise en place de services à destination des enfants pilotés par le CCAS de PJ2S (comme le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : CLAS)

Dispositifs périscolaires

Notre Dame de Gravenchon	Auberville La Campagne	Triquerville	Touffreville La Cable
Crèche			
Halte-garderie	Orientation vers l'Association Farandole et Cie (La Frenaye)		
Relais Assistantes Maternelles			
Accueils de loisirs (Confettis et Planet jeunes)	ACLF (La Frenaye)		ACLF (La Frenaye)
Maison des Assistantes maternelles			
Garderies périscolaires	Garderie périscolaire	Garderie périscolaire	Garderie périscolaire
Accompagnement scolaire (CLAS)			
Accueil de jeunes (ARCADE)			

Analyse : Sur du long terme, on espère que les habitants des communes déléguées s'approprient les structures pilotées jusqu'à la fusion par la commune de Notre Dame de Gravenchon. L'avenir des Sivos est incertain.

Fiche 2.2 Allocataires CAF

Nombre d'allocataires

Communes	Nombre d'allocataires	Couple 0 enfant	Couple 1 enfant	Couple 2 enfants	Couple 3 enfants	Couple 4 enfants
Auberville La Campagne	87	0	11	44	14	0
Notre Dame de Gravenchon	1437	83	190	329	140	49
Touffreville La Cable	55	0	6	36	0	0
Triquerville	45	0	11	24	5	0

Vous devenez allocataire dès que vous bénéficiez d'une prestation de la Caf. Lorsque votre demande de prestation est validée par la Caf, vous êtes inscrit en tant qu'allocataire comme cela si dans quelques mois votre situation change, votre dossier est déjà créée.

La Caf intervient dans :

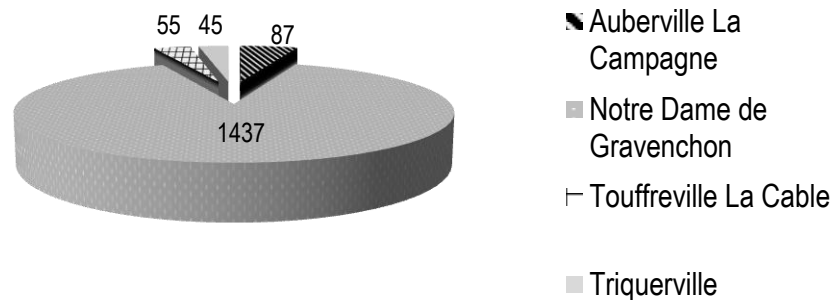


Communes	Nombre d'allocataires	Couple 0 enfant	Couple 1 enfant	Couple 2 enfants	Couple 3 enfants	Couple 4 enfants	Hommes isolés	Femmes isolées	Mono 1 enfant	Mono 2 enfants	Mono 3 enfants	Mono 4 enfant et +
Port-Jérôme-Sur-Seine*	1645	87	224	426	175	61	186	214	124	107	34	7

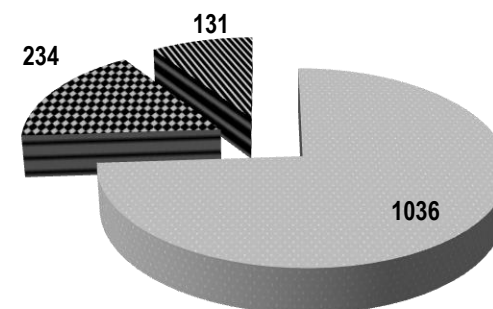
Analyse : On constate que sur les 1645 allocataires, 400 vivent seuls soit **24.3%** de la population allocataire, 973 sont en couples avec ou sans enfant et 272 familles monoparentales soit **16.5%** de la population allocataire.

Les prestations les plus connues sont les allocations familiales, l'aide au logement, le RSA...

Nombre de foyers allocataires Port-Jérôme-Sur-Seine



Composition des revenus issus des allocations par foyers allocataires Notre Dame de Gravenchon



- allocataires dont le revenu est constitué de -de 50% des prestations sociales (ps)
- allocataires dont le revenu est constitué de + de 50% des ps
- allocataires dont le revenu est constitué de 100% des ps

Analyse :

40.8% des ménages gravenchonnais sont couverts par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime.

Au cours des 4 dernières années, le nombre de ménages a augmenté de 7.9%.

En 2013, sur Notre Dame de Gravenchon, sur les 1437 foyers allocataires CAF, 9% d'entre eux présentent des revenus essentiellement composés des prestations sociales.

Le nombre d'allocataires fragiles a augmenté de 24% depuis 2009.

Fiche 2.3 Personnes âgées

Nombre de personnes de plus de 60

	Notre Dame de Gravenchon	Triquerville	Touffreville La Câble	Auberville La Campagne	UTAS Caux Vallée de Seine
60-74 ans	1285	59	46	87	15330
75 et plus	868	11	12	19	6058
Population en %	22.7	11.4	13.2	11.8	31.2

Répartition des hommes et des femmes de plus de 60 ans

	Notre Dame de Gravenchon		Triquerville		Touffreville La Câble		Auberville La Campagne	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
60-74 ans	609	676	29	30	22	25	45	42
75-89 ans	317	483	4	5	4	7	7	12
+ de 90 ans	14	53	0	2	0	1	0	0

Analyse : Le pourcentage des plus de 60 ans sur la commune de Notre dame de Gravenchon est plus élevé en raison des services proposés sur la commune (maisons de retraite, médecins, e.h.p.a.d, ...)

Sur du long terme, il faudra anticiper les capacités d'accueil et d'accompagnement pour la vague des 55-60 ans à venir.

Pour plus d'informations sur les données concernant les séniors se rapprocher du dossier Ville Amie des Aînés

Notre Dame de Gravenchon : données 2016

- Nombre de personnes suivis par le Service Gériatrique du CCAS : 230
- Nombre de personnes bénéficiaires des colis de Noël : 1520
- Nombre de personnes bénéficiaires de repas offert : 770
- Nombre d'adhérents à l'association loisirs et Amitiés du 3^{ème} âge : 308
- Nombre d'adhérents à l'association Inter'âge : 563
- Nombre de résidents à Robert Le Bas : 40
- Nombre de résidents au Béguinage : 23
- Nombre de résidents à l'EHPAD : 72 résidents en hébergement permanent (59 femmes et 13 hommes)
- Nombre de résidents aux Sapins : 30 résidents en logement T1 (28 personnes et un couple)

Triquerville :

- Nombre de personnes bénéficiaires du colis de Noël :
- Nombre de personnes bénéficiaires de repas offert :
- Nombre de personnes fréquentant le club des anciens (+65 ans) :

Auberville La Campagne : données 2015

- Nombre de personnes bénéficiaires du colis de Noël : 19 couples ayant atteint l'âge de 65 ans dans l'année / 20 personnes vivant seules ou avec leur conjoint n'ayant pas 65 ans / veuves de plus de 55 ans = 58 personnes
- Nombre de personnes bénéficiaires de repas offert : 34
- Nombre de personnes fréquentant le club de l'Espérance (+ ? ans): 35

Touffreville La Cable :

- Nombre de personnes bénéficiaires du colis de Noël (+65 ans): 46 personnes
- Nombre de personnes bénéficiaires de repas offert (+65 ans) : 46 personnes
- Nombre de personnes fréquentant le club des anciens (+55 ans) : 25 personnes

Accompagnement par :

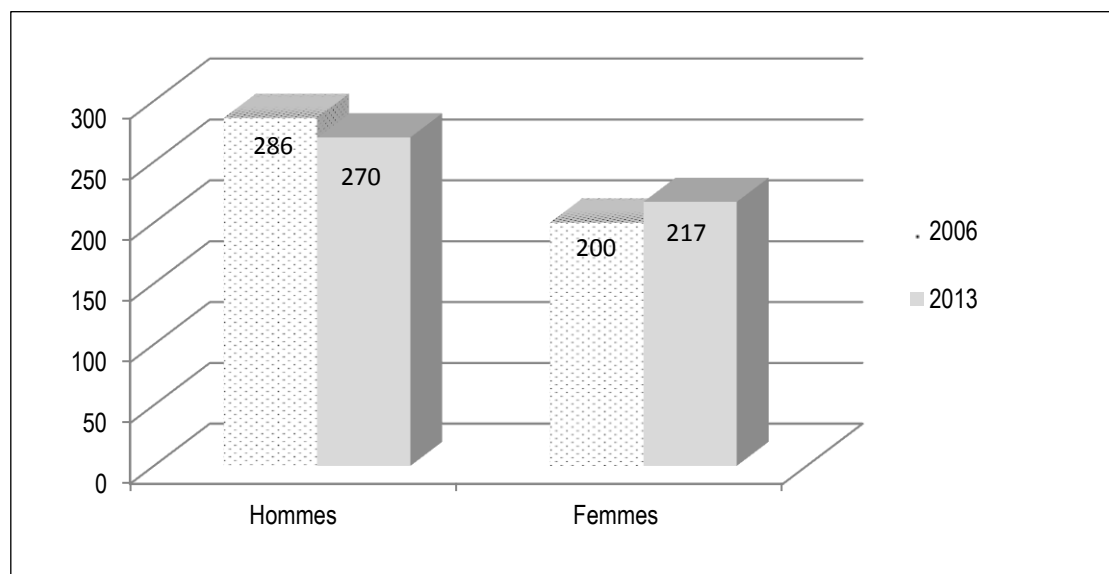
Clic Mail'âges /Caux Seine Agglo : 2 familles suivies sur Touffreville La Cable / 2 Familles sur Auberville La Campagne / 0 famille sur Triquerville

Adef : Données non communiquées

Iciad : Données non communiquées

Fiche 2.4 Etrangers

Population par sexe des personnes étrangères



Constat : On constate une stabilité du nombre d'étrangers recensés sur **Notre Dame de Gravenchon** (en 2006 : 486 personnes sur les 8300 habitants soit 5.85% et en 2013 : 487 personnes sur les 8138 habitants soit 5.98%)

L'enquête de 2013 de l'INSEE donne une répartition plus fine des tranches d'âges :

- Sur 1464 personnes âgées de – de 15 ans, 15
- Sur 922 personnes âgées de 15 à 24 ans, 26
- Sur 3045 personnes âgées de 25 à 54 ans, 215
- Sur 2707 personnes âgées de 55 ans et +, 231

5.98% de la population de **Notre Dame de Gravenchon** est étrangère.

Fiche 3 : Publics en difficulté

Fiche 3.1 Pauvreté - Précarité

Surendettement ?

Vous pouvez être en situation de surendettement si vous ne parvenez plus, malgré vos efforts et de façon durable :

- à rembourser vos mensualités de crédits
- et/ou plus généralement à faire face à vos dettes non professionnelles.

Votre situation de surendettement peut avoir différentes origines, notamment :

- un nombre trop important de crédits
- une baisse durable de vos ressources à la suite par exemple d'une perte d'emploi, d'une séparation ou d'une maladie.

		Port-Jérôme-Sur-Seine (Notre Dame de Gravenchon/Triquerville/Touffreville La Cable/Auberville La Campagne)	
Nombre de foyers bénéficiaires des minimas sociaux (RSA)	390		
Allocataires CAF bas revenus			
Surendettement	14		
CMU Couverture Maladie Universelle Complémentaire		Répartition RSA par sexe	269 femmes 134 hommes
Aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS)	18		
Aide médicale de l'Etat (AME)	1		

Qu'est-ce que la CMU ?
C'est la Couverture Maladie Universelle. Le droit pour tous d'accéder à une prise en charge de ses soins

La CMU-C vous donne droit à la prise en charge gratuite de la part complémentaire de vos dépenses de santé (y compris à l'hôpital). Vos dépenses de santé sont donc prises en charge à hauteur de 100 % des tarifs de la sécurité sociale.
De plus, la CMU-C inclut des forfaits de prise en charge pour vos soins dentaires, vos lunettes, vos prothèses auditives...
Concrètement, pour faciliter votre accès aux soins, vous ne payez pas directement vos dépenses de santé. Il s'agit de la dispense d'avance des frais.

Fiche 3.2 Insertion

16/25 ans suivis par la Mission Locale



La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine

Tél : 02 35 38 19 89

Fax : 02 35 39 06 39

Email : ml-lillebonne@wanadoo.fr

Site : <http://www.missionslocales-hautenormandie.com>

	Notre Dame de Gravenchon	Triquerville	Touffreville La Cable	Auberville La Campagne
Hommes suivis	223	0	2	7
Femmes suivies	198	4	5	6
Total de suivis	421	4	7	13

25 jeunes sont suivis par la Mission Locale via l'accompagnement des familles du CCAS

Analyse : Il semble important de préciser qu'il existe une permanence de la Mission Locale Caux Vallée de Seine au sein des locaux du centre social ARPEGE, 14 rue Emile Zola Notre Dame de Gravenchon 76330 Port-Jérôme-Sur-Seine

38% des jeunes de 16/25 ans de la commune de Port-Jérôme-Sur-Seine sont suivis par la Mission Locale Caux Vallée de Seine.

Elle a pour vocation l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle propose un accompagnement individualisé et des actions collectives : travail sur le projet professionnel, l'accès à la formation et à l'emploi, le maintien dans l'emploi, des actions d'éducation et de promotion de la santé, l'accès et le maintien dans le logement, l'accès à la citoyenneté, aux loisirs et à la culture. D'autre part, elle dispose d'un Point Relais Conseil "Validation des Acquis de l'expérience" (VAE) à destination des publics jeunes et adultes.

Situation des personnes suivies par le CCAS en matière
de chômage sur PJ2S

Sur l'ensemble des personnes accompagnées par le CCAS :

112 sont en situation d'emploi et/ou d'intérim

111 sont inscrits à Pôle Emploi

59 sont sans activité

Selon la **définition** de l'INSEE,

« un chômeur de **longue durée** est un actif au **chômage** depuis plus d'un an ». A partir de vingt-quatre mois, on parle de « **chômage de très longue durée** ».

Fiche 3.3 Familles en difficulté

L'action sociale du **Département** concerne principalement

- l'enfance : aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), adoption, soutien aux familles en difficulté financière ;
- les personnes handicapées : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap (loi du 11 février 2005) ;
- les personnes âgées : création de maisons de retraite, politique de maintien des personnes âgées à domicile (allocation personnalisée d'autonomie) ;
- les prestations légales d'aide sociale : gestion du revenu de solidarité active ;
- la contribution à la résorption de la précarité énergétique.

L'action sociale du **CCAS** concerne principalement

Chaque CCAS se doit d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Les CCAS exercent des missions obligatoires et des missions facultatives spécifiques à chaque commune qui sont définies par le Conseil d'Administration.

Missions obligatoires

Ainsi, les CCAS doivent :

Participer à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Revenu de Solidarité Active*), domicilier les demandeurs qui n'ont pas de domicile stable

Peuvent par délibération de leur Conseil d'Administration, décider de prendre la compétence d'instruction de dossiers de RSA.

Missions facultatives

En matière d'action sociale facultative, chaque CCAS détermine ses propres modalités d'intervention.

Pour mener à bien sa mission, un CCAS peut notamment intervenir sous forme de prestations en nature ou en espèces, remboursables ou non dont le cout est supporté par son budget.

Dans la mise en place de leurs actions et interventions au titre de l'aide sociale facultative, les CCAS doivent se conformer à trois principes fondamentaux :

- la spécialité territoriale : seules les personnes résidant sur la commune peuvent bénéficier des prestations du CCAS ;
- la spécialité matérielle : les CCAS ne peuvent intervenir que dans le cadre d'actions à caractère social ;
- l'égalité de traitement : toutes les personnes placées dans des situations objectivement identiques ont droit à la même aide.

A titre d'exemple, un CCAS peut attribuer aux demandeurs de la commune,

Les CCAS peuvent aussi créer et gérer en services non personnalisés les établissements et services sociaux et médico-sociaux (type centre social)

En matière d'aide sociale à l'Enfance

Pour UTAS Caux Vallée de Seine

	Effectif 2014	Evolution //2013
Bénéficiaires AEMO	229	21.8%
Bénéficiaires AED	199	3.6%
Bénéficiaires TISF	173	33.1%
Placements ASE	246	21.8%
Placements Directs	34	47.8%
Capacités chez les assistants familiaux	192	0

AEMO : Action éducative en milieu ouvert

AED : Aide éducative à domicile

TISF : Technicien intervention sociale et familiale

ASFAM : Assistants familiaux

ASE :Aide sociale à l'enfance

Le signalement est un terme juridique réservé à la transmission au Procureur de la République de faits graves nécessitant des mesures appropriées dans le seul but de protéger l'enfant.

Est prématurée toute naissance qui survient avant 37 semaines d'aménorrhée, soit 35 semaines de grossesse.

Mesure de placement : Le juge peut décider de confier l'enfant :

- à l'Ase, qui place l'enfant en famille d'accueil ou dans un établissement spécialisé,
- ou en direct : dans une structure appelée lieu de vie (petite structure spécialisée pour recevoir des adolescents en danger), ou à l'autre parent (si l'enfant n'avait pas sa résidence habituelle chez lui et ne court pas de danger), ou à un autre membre de la famille ou à un tiers digne de confiance.

Fiche 3.4 Handicap

Sur l'UTAS Caux Vallée de Seine pour l'année 2014 :

-166 bénéficiaires de la PCH

-1026 bénéficiaires de l'AAH

Sur les 277 personnes suivies par le CCAS, 30 perçoivent une pension d'invalidité ou une AAH.

Sur ce même territoire, on note 7 établissements et services pour personnes handicapées soit 194 places contre 93 au niveau Départemental et 2985 places.

Le CCAS accompagne les usagers dans le montage de dossiers MDPH (pour l'année 2015 :5 dossiers).

Analyse : Evolution de la PCH entre 2010 et 2014 la prestation de compensation du handicap a augmenté de 60% dans le Département passant de 2 386 à 3 399 mesures.

On observe sur le territoire de PJ2S aucune structure, association ou service n'est à destination de ce public.

PCH - Prestation de compensation du handicap : est une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. Cette prestation couvre les aides humaines, matérielles (aménagement du logement et du véhicule) et aides animalières.

AAH - Allocation adulte handicapé : est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum. Cette aide est assurée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité et ressources

Fiche 3.5 Dépendances

Bénéficiaires APA

Sur l'UTAS Caux Vallée de Seine pour l'Année 2014 :

778 Bénéficiaires de l'Apa à domicile pour la CVS, 18 954 pour le Département.

Répartition des GIR en %du total des bénéficiaires	Caux Vallée de Seine		Département	
	Effectif	Densité pour 1000 personnes de plus de 75 ans ou plus	Effectif	Densité pour 1000 personnes de plus de 75 ans ou plus
GIR1	16	2,1	342	1,8
GIR2	148	19,0	3291	17,6
GIR3	174	22,4	4224	22,6
GIR4	437	56,2	10 794	57,9
Bénéficiaires de l'Apa en établissement	434	78,2	9 094	81,9

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie, toute personne âgée dépendante peut, sous conditions, bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa). L'Apa à domicile est destinée à couvrir une partie des dépenses nécessaires pour accomplir des actes essentiels de la vie ou si une surveillance régulière est nécessaire.

Etablissements pour personnes âgées

Type d'accueil pour personne âgées	EHPAD	Capacité 2014	Densité pour 1000 personnes de plus de 60 ans ou plus	USLD (unités de soins de longue durée)	Capacité 2014	Densité pour 1000 personnes de plus de 60 ans ou plus	Place d'accueil de jour 2014
Caux Vallée de Seine	4	475	31,0	0	0	0	12
Département	97	10 499	36,1	6	665	2,3	286

Aggir permet d'évaluer le degré de dépendance du demandeur de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) afin de déterminer le niveau d'aide dont il a besoin.

Personnes vulnérables

La loi française tente de protéger les citoyens les plus vulnérables : d'eux-mêmes, par le biais de la **tutelle**, la **curatelle**, ou la **minorité** ; et d'autrui, en aggravant la peine encourue par celui qui s'attaque à une personne vulnérable ou en permettant au procureur de la République d'engager l'action publique sans plainte. Le fait d'être âgé ou malade ne suffit pas : l'âge, la maladie et leurs conséquences physiques ou psychiques doivent empêcher, ou avoir empêché, la victime de se protéger, ce qu'il conviendra d'établir et d'expliquer. **(Sur les 277 personnes suivies par le CCAS, 8 bénéficient d'une mesure de tutelle et 40 ont un suivi spécialisé)**

En ce qui concerne le territoire de **Port-Jérôme-Sur-Seine** :

Nous savons que des personnes sont suivies sous tutelle, curatelle ou minorité.

Il existe également des structures en gestion associative (COALLIA) permettant leur accompagnement social :

-Pension de Familles : La pension de famille est une structure de petite taille (15 à 25 logements, des studios, pour la plupart) offrant un cadre sécurisant à des personnes isolées, désocialisées, ayant fréquenté de façon répétitive des structures d'hébergement provisoire.

15 places occupées par 3 femmes et 12 hommes (moyenne d'âge : 48 ans / + jeune : 27 ans - + âgé : 65 ans) (4 résidents sont en suivi CCAS)

-Résidence Henri Dunant Les résidences sociales permettent l'hébergement temporaire de personnes rencontrant des difficultés d'accès à un logement de droit commun en raison de leur situation sociale et financière.

Les résidences sociales proposent des habitations autonomes, adaptées aux foyers concernés et dont l'objectif est de favoriser la vie autonome des personnes admises.

135 places occupées par 1 femme et 63 hommes (moyenne d'âge : 53 ans / + jeune : 18 ans - + âgé : 86 ans) (6 résidents sont en suivi CCAS)

La **tutelle** est une mesure judiciaire destinée à protéger une personne majeure et/ou tout ou partie de son patrimoine si elle n'est plus en état de veiller sur ses propres intérêts. Un tuteur la représente dans les actes de la vie civile.

La **curatelle** est une mesure judiciaire destinée à protéger un majeur qui, sans être hors d'état d'agir lui-même, a besoin d'être conseillé ou contrôlé dans certains actes de la vie civile. La curatelle n'est prononcée que s'il est établi que la mesure de sauvegarde de justice serait une protection insuffisante sans plainte.

La **minorité** est : l'état d'une personne qui n'a pas encore atteint l'âge légal et ne peut pas être considérée comme pleinement responsable de ses actes, n'étant pas majeure. Voir Majorité civile ; un état d'infériorité (sens moins courant).

Fiche 3.6 Santé

Etat des lieux des dispositifs d'accompagnements en matière de santé pour les publics spécifiques

L'IRSA, fondé en 1968, devient UC-IRSA, un établissement de l'Assurance Maladie, le 1er janvier 2015. L'UC-IRSA a pour objet le développement de la médecine préventive, de la santé publique et de la promotion de la santé par le biais d'outils d'examen de santé et d'actions de formation à destination des usagers et/ ou des professionnels.

Pour le territoire de PJ2S : Centre de Prévention et de Santé Publique du Havre, 160 rue Massillon, 76 600 Le Havre

Tél : 02 35 24 69 80/ Fax : 02 35 25 00 65

csp76@uc-irsa.fr

Antenne locale. 10 rue de la République. 76 170 Lillebonne

La PMI a pour vocation d'accueillir, d'informer et de suivre médicalement, mais de façon préventive, les enfants de 0 à 6 ans et pour certains les femmes enceintes également. Les jeunes parents ont également la possibilité d'y trouver informations, conseils et soutien si besoin.

Pour le territoire de PJ2S : Centre Médico-social, 4 Rue Lamartine, Notre-Dame-de-Gravenchon 76330 PJ2S

Tel : 02.35.38.65.85

Les permanences d'accès aux soins de santé - PASS - permettent une prise en charge médicale et sociale pour des personnes ayant besoin de soins mais ayant du mal à y accéder, du fait de l'absence de protection sociale, de leurs conditions de vie, ou de leurs difficultés financières. Elles donnent accès à des consultations de médecine générale ou spécialisée.

Pour le territoire de PJ2S : La PASS - Centre Hospitalier Intercommunal 19, rue du Président Coty, 76170 Lillebonne

Tel: 02.35.39.10.00

1 assistante sociale

L'École a une double mission : l'éducation à la santé des élèves et le suivi de leur santé. L'éducation à la santé est intégrée dans les programmes de l'école primaire. Chaque collège et lycée définit un programme d'éducation à la santé et à la citoyenneté : éducation nutritionnelle, éducation à la sexualité, prévention des conduites addictives. Le suivi de santé des élèves est assuré tout au long de la scolarité. Des bilans de santé sont organisés au sein des établissements.

Pour le territoire de PJ2S : Inspection Départementale Education Nationale, Place Pierre de Coubertin, 76170 Lillebonne

Tel : 02.35.38.10.68

Dispositifs de soins en matière d'addictions et santé mentale sur le territoire **Caux Vallée de Seine**

En matière d'addictions :

Un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (**CSAPA**) est une structure pluridisciplinaire qui a pour mission d'assurer les actions de prévention et de soins aux personnes atteintes d'addiction.

C.S.A.P.A. Hôpital Clinique du Val de Seine, 19 avenue du président René Coty, 76170 Lillebonne
Tél : 02 35 39 10 40

En matière de santé mentale :

Les centres médico-psychologiques (CMP) sont des établissements qui regroupent des spécialistes et proposent une offre de soins mentaux.

Un CMP regroupe des psychiatres, des psychologues, des infirmiers, des assistantes sociales, des ergothérapeutes, des psychomotriciens, des orthophonistes et des éducateurs spécialisés. Le CMP assure généralement des consultations, des visites à domicile ou encore des soins infirmiers.

Les Centres Médico-Psychologique sont chargés d'un secteur géographique déterminé. Il existe des Centres Médico-Psychologique pour adultes et pour enfants.

Centre médico-psychologique adultes CHI Caux Vallée de Seine, immeuble Futura, rue auguste Desgenetais, 76170 Lillebonne
Tel : 02 35 38 20 83

La Maison de l'Adolescent est destinée spécifiquement à l'accueil et à la prise en charge des 12-20 ans en souffrance psychologique et psychiatrique.

Permanence de la Maison de l'Adolescent au Centre médico-sportif de PJ2S Foyer de sports, place des marronniers, Notre Dame de Gravenchon, 76330 PJ2S

Tel : 02.32.74.27.31

Mail : sec.maison.ado@ch-havre.fr

Fiche 4 : Usagers et dispositifs

Fiche 4.1 Bénéficiaires du RSA

Nombre de foyers bénéficiaires : 390 pour 1700 sur UTAS 4

Répartition hommes/femmes des bénéficiaires : 269 femmes et 134 hommes

Nombres de foyers par situation familiale :

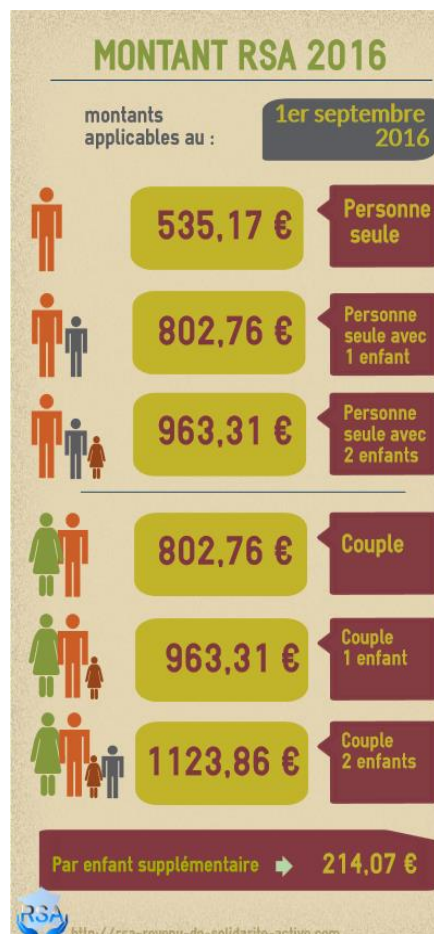
Personne seule : 158

Personne seule avec enfant(s) : 140

En couple sans enfant : 16

En couple avec enfant(s) : 76

Analyse : 76 % des foyers bénéficiaires du RSA correspondent à des personnes seules avec ou sans enfant en corrélation avec le nombre croissant de familles monoparentales.



Le **revenu de solidarité active (RSA)** assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu variable selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes âgées d'au moins 25 ans et aux personnes âgées de 18 à 24 ans si elles sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

Bénéficiaires des différentes Allocations CAF

	Auberville La Campagne	Notre Dame de Gravenchon	Touffreville La Cable	Triquerville
Allocation de rentrée scolaire(ARS)	16	450	10	10
Complément Familial (CF)	9	145	0	0
Allocations familiales (AF)	62	673	45	32
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	0	29	0	0
Allocation se soutien familial(ASF)	0	81	0	0

L'ARS aide les familles à assumer le coût de la rentrée scolaire de leurs enfants de 6 à 18 ans. À la différence de la plupart des prestations qui ont un versement mensuel, l'ARS est perçue une fois par an.

Le CF est versé - sous condition de ressources - aux ménages ou aux parents isolés ayant au moins trois enfants à charge, âgés de plus de 3 ans et de moins de 21 ans. Ce dernier est destiné aux familles ou aux parents isolés aux revenus très modestes.

L'ASF s'adresse aux parents qui élèvent seuls un enfant. Mais aussi à ceux qui ont recueilli un enfant (dans ce cas, qu'ils vivent seuls ou en couple).

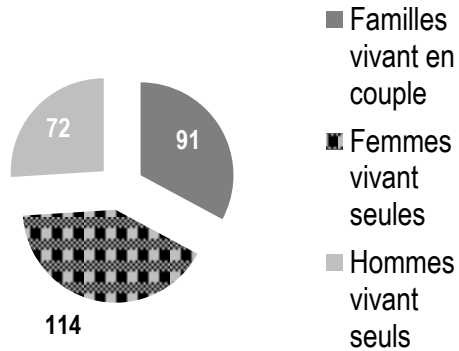
L'AEEH est une prestation destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant en situation de handicap. Cette aide est versée à la personne qui en assume la charge

Les AF désignent les prestations versées par les caisses d'allocations familiales (CAF) aux ayants droit, sous conditions de ressources ou de situation familiale. Il existe de nombreux cas spécifiques de versement, soit liés au nombre d'enfants, soit liés aux ressources du foyer, soit encore liés à l'emploi de salariés à domicile ou d'assistantes maternelles.

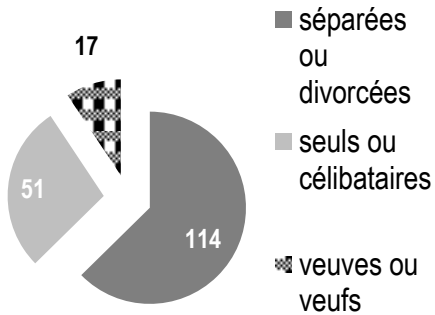
Fiche 4.2 Usagers du CCAS de PJ2S

Typologie des foyers

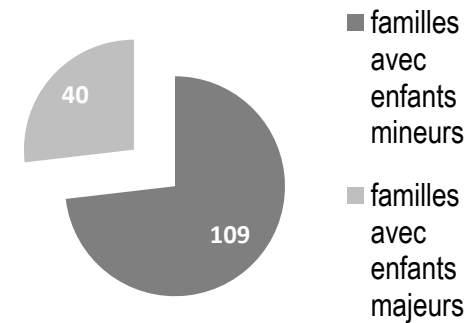
Composition des 277 foyers suivis par le CCAS



Composition des 182 foyers isolés



Répartition entre enfants mineurs et majeurs des foyers



Analyse : En 2015, sur les 277 familles suivies par le CCAS, 136 étaient inconnues du service.

Sur les 277 foyers bénéficiaires, 41% d'entre eux sont composés de femmes vivants seules ou avec enfant(s).

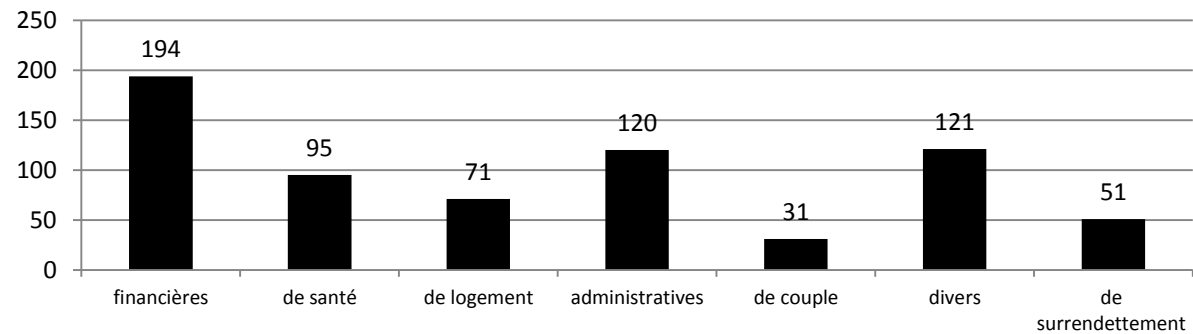
Sur les 182 foyers bénéficiaires isolés, 63% d'entre eux sont en situation de séparation ou de divorce.

Sur les 149 foyers bénéficiaires avec enfant(s), 73% d'entre eux ont des mineurs au foyer.

Sur les 277 foyers bénéficiaires, 75 sont également suivis par le Département.

Sur les 403 personnes bénéficiaires du RSA, 79 d'entre elles sont suivies par le CCAS.

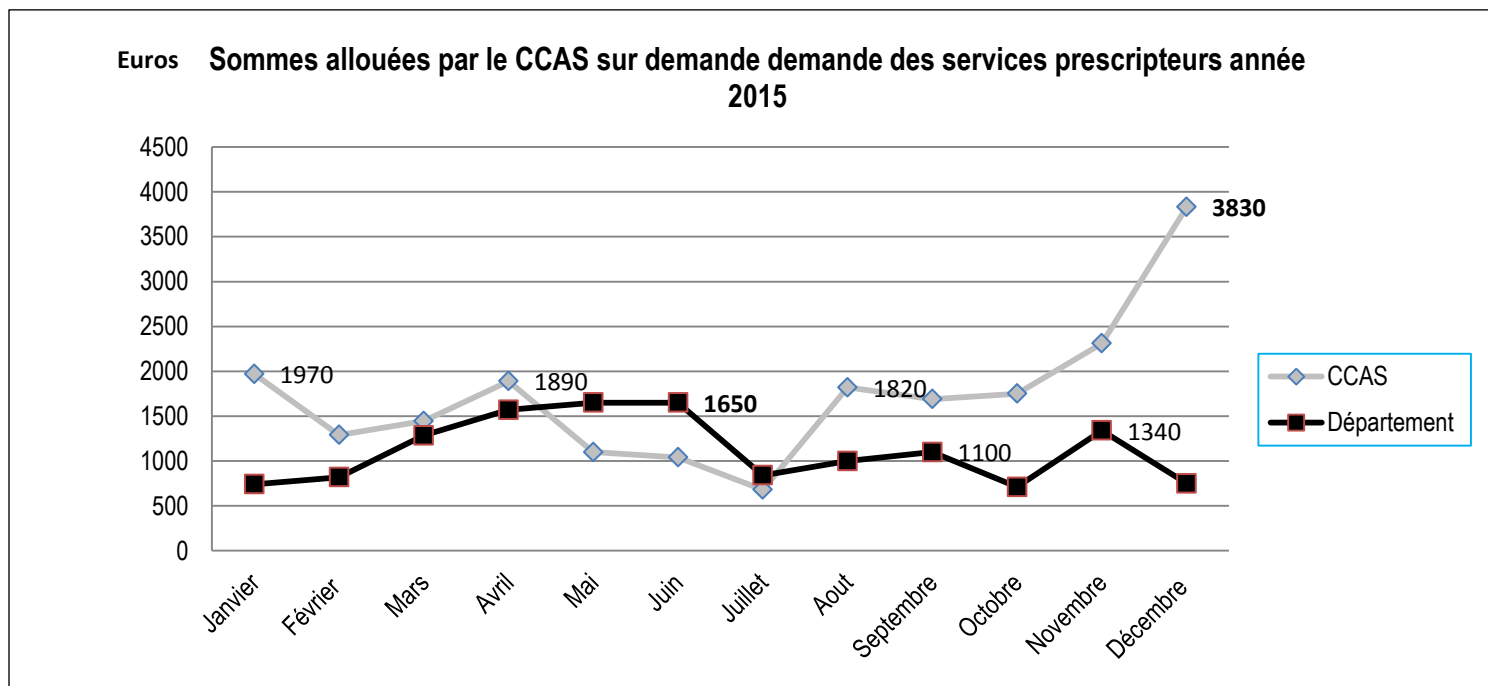
Problématiques essentielles rencontrées lors des entretiens CCAS



Afin de répondre à ces sollicitations croissantes émanant des usagers mais également du Département, le CCAS a mis en place des outils d'accompagnement et des moyens financiers.

Fiche 5 : Aides existantes

Fiche 5.1 Aides alimentaires via les tickets service du CCAS



Analyse : En 2015, 34 270 euros ont été distribués par le CCAS sous forme de tickets services.

La baisse d'aides accordées en juillet s'explique par l'absence de l'assistante sociale du CCAS.

Fiche 5.2 Services de proximité gestion CCAS

Aides facultatives, types et nombre de bénéficiaires

	MONTANT	FAMILLE
<i>Tickets Service</i>	34 270,00	144,00
<i>Factures diverses</i>	2 730,20	11,00
<i>Frais obsèques</i>	2 000,00	2,00
<i>Secours argent</i>	4 354,83	49,00
<i>Eau</i>	3 849,41	23,00
<i>Electricité-Gaz</i>	3 276,72	9,00
<i>Fioul</i>	1 636,00	3,00
<i>Mutuelle</i>	1 523,07	4,00
<i>Caution logement</i>	291,46	1,00
<i>Loyer</i>	4 415,38	9,00
<i>Assurance Habitation</i>	1 078,89	6,00
<i>Assurance voiture</i>	95,24	1,00
<i>Assurances diverses</i>	364,73	2,00
<i>Cantine</i>	1 120,33	14,00
<i>Centre aéré</i>	216,90	2,00
<i>Bons vacances</i>	163,80	1,00
TOTAL	61 386,96	232

Analyse : En 2015, 27 117 euros ont été distribués par le CCAS sous forme de prise en charge financière.

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour assurer les dépenses de leur logement.

Le Fonds de Solidarité pour l'énergie (FSE) accorde des aides financières pour faire face à des impayés de gaz ou d'électricité

La domiciliation ou élection de domicile permet à toute personne sans domicile stable ou fixe de disposer d'une adresse administrative pour recevoir son courrier et faire valoir certain droit et prestation

Accompagnements administratifs montage de dossiers

En matière de logement :

2 FSL
2 Loca pass
2 FSE (électricité/chauffage)
7 FSEAU

En matière de santé :

18 CMU, CMUC, ACS
1 AME

En matière de Domiciliation :

10 foyers domiciliés au CCAS

Le Loca pass est un prêt qui permet de financer le dépôt de garantie réclamé lors de l'entrée dans un logement

Le Fonds social de l'eau (FSEAU) accorde des aides financières pour le paiement des factures d'eau

Accompagnements autres : Etrences CCAS

162 Familles bénéficiaires du RSA ou de l'ASS ont bénéficié de cette **aide exceptionnelle** du CCAS en fin d'année pour un montant de 22 680 euros.

Fiche 5.3 Aides en matière d'insertion des 16/25 ans

IEJ

L'IEJ permet à des jeunes accompagnés par la Mission Locale de bénéficier d'un accompagnement renforcé vers l'emploi et la formation.

D'une durée de 6 mois, l'IEJ s'adresse aux jeunes NEET quel que soit leur niveau de qualification. Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est un dispositif départemental de dernier recours destiné aux jeunes adultes en grande difficulté sociale, âgés pour la plupart entre 18 et 25 ans. Il vise à favoriser leur insertion sociale et professionnelle et, le cas échéant, à leur apporter des secours

FAJ

Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est un dispositif départemental de dernier recours destiné aux jeunes adultes en grande difficulté sociale, âgés pour la plupart entre 18 et 25 ans. Il vise à favoriser leur insertion sociale et professionnelle et, le cas échéant, à leur apporter des secours temporaires pour faire face à des besoins urgents.

CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) permet d'accompagner tout jeune en situation de précarité vers un emploi ou dans un projet de création ou de reprise d'une activité non salariée. Ce contrat est passé entre le jeune et la mission locale. Une aide financière peut être accordée au jeune sous réserve de respecter certaines conditions

Garantie Jeunes

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 18 à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET).

Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle.

Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

Chantiers de jeunes

Au sens attendu par le CCAS, les chantiers de jeunes ont pour objectifs de :

- Accompagner les jeunes dans la réalisation d'un projet personnel
- Accompagner les jeunes dans une logique d'insertion professionnelle

Fiche 5.4 Dépendance sur Notre Dame de Gravenchon

Aide à domicile :

Le service est intervenu auprès de 190 personnes, compte 24 salariés soit 16 Equivalent Temps plein (ETP) pour les aides à domicile et 2 salariés pour la gestion administrative soit 1.5 ETP

Portage de repas :

Le service est intervenu auprès de 73 personnes âgées et/ou en situation de handicap, compte 2 salariés. 10 913 repas ont été distribués au cours de l'année 2015.

Résidences de Personnes Agées :

Sur les trois Résidences pour Personnes Agées de la Commune, deux sont gérées par le CCAS : Robert Lebas et Le Béguinage.

Les RPA semblent proposer une formule locative adaptée aux besoins du public vieillissant. L'intérêt des RPA semble perdurer dans le temps dans la mesure où elles offrent un cadre de vie accessible, sécurisé et propice à inscrire la personne dans un réseau relationnel. Toutefois, les personnes sont de plus en plus âgées et diffèrent leur âge d'entrée.

R. LE BAS : 46 logements (41 T1; 4 T2; 1 T3) / 22 résidents ont entre 80 et 89 ans.

LE BEGUINAGE : 23 logements (22 T1 et 1 T2) / 8 résidents ont entre 80 et 89 ans.

Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes : La Maison du Telhuet

Coallia est une association fondée par Stéphane Hessel en 1962 (anciennement l'Aftam). Coallia agit pour l'insertion des publics fragilisés à travers le logement, l'hébergement, l'accompagnement social, la formation et l'accueil en établissement médicalisé. Coallia propose des prestations collectives et individuelles en lien avec la formation professionnelle ou par l'accompagnement social. Une maison de retraite - aujourd'hui appelée "Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes" (EHPAD) - est une résidence collective destinée aux personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes et fournissant obligatoirement des services comme les soins ou les repas.

Public accueilli : Mixité / Hébergement Complet Internat : 72 places

Fiche 5.6 Logement

Fonds de solidarité pour le logement :

Les aides du FSL peuvent notamment permettre de financer :

- les dépenses liées à l'entrée dans un logement (dépôt de garantie, premier loyer, assurance du logement, frais de déménagement),
- les dettes de loyers charges comprises, les factures d'énergies (électricité, gaz), d'eau et de téléphone.

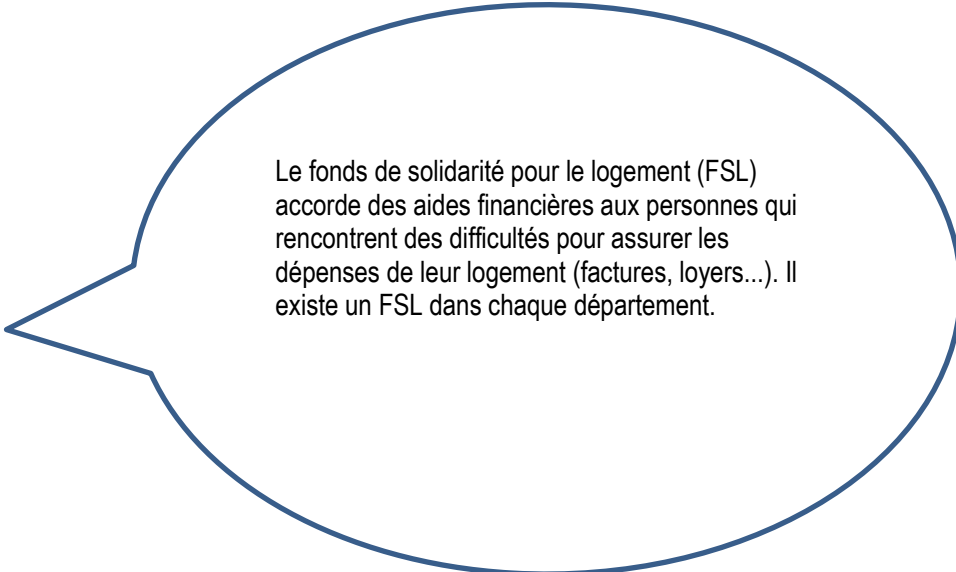
Les aides du FSL s'adressent :

- au locataire et sous-locataire,
- au propriétaire occupant,
- à la personne hébergée à titre gracieux,
- au résident de *logement-foyer*.

Conditions d'attribution

Le FSL tient compte de l'ensemble des ressources de toutes les personnes composant le foyer, à l'exception des ressources suivantes :

- aides au logement,
- allocation de rentrée scolaire (ARS),
- allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).



Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour assurer les dépenses de leur logement (factures, loyers...). Il existe un FSL dans chaque département.

Aide au logement

Fiche 5.7 Accès aux soins en général

Etat des lieux de l'offre de soins existante sur PJ2S essentiellement localisée sur la commune de Notre Dame de Gravenchon

2 dentistes
répartis en 2 cabinets

3 pharmacies

5 kinésithérapeutes
répartis en 2 cabinets

1 Service d'Ambulance

2 pédicures podologues

1 centre médico-sportif

0 mutualiste

2 psychologues

6 médecins généralistes
répartis en 3 cabinets

6 infirmier(e)s
répartis en 6 cabinets / soins à domicile
et/ou centre de soins

1 ostéopathe
**Auberville La
Campagne**

1 Opticien

Analyse : Le nombre de médecins, spécialistes, services en matière de santé est inférieur à la moyenne nationale. Des réflexions sont à envisager en matière de nombre de praticiens et de spécialités, d'accessibilité et de moyens d'accès financier.

Voici les principaux constats, repérés par cette collecte de données à ce jour :

En matière de Démographie :

➤ Vieillesse en cours de la population va s'accroître dans les années à venir au regard du nombre actuels des 45-59 ans dans la population totale de Port-Jérôme-sur-Seine.

(1929 personnes sur les 9380 que comptent Port-Jérôme-Sur-Seine soit 20.56% de la population)

➤ Les communes d'Auberville la Campagne, de Triquerville et de Touffreville La Cable sont relativement plus jeunes en matière de population avec une part importante de 0-14 ans. (22.47% pour Auberville La Campagne, 25% pour Triquerville, 23% pour Touffreville La Cable et 17% pour Notre Dame de Gravenchon)

➤ Un constat à prendre en compte en ce qui concerne le nombre élevé de familles monoparentales sur Notre Dame de Gravenchon.

(Soit 10% des ménages gravenchonnois)

En matière d'Economie :

➤ On observe à la fois un taux élevé de chômage chez les 15-24 ans (23% pour Auberville La Campagne, 16% Pour Touffreville La Cable, 8% pour Triquerville et 29% Pour Notre Dame de Gravenchon) et une différence conséquente entre les taux de chômage des femmes (11.55%) et des hommes (6.58%) sur Port-Jérôme-sur-Seine.

➤ Sur les 4 communes, seule Touffreville La Cable voit son nombre de demandeurs d'emploi diminuer entre 2008/2013. (-23% contre +33%, +62% et +64%)

En matière de Logement :

➤ Port-Jérôme-sur-Seine (31%) possède un taux de logements sociaux supérieur à celui de la moyenne de l'Unité Territoriale d'Action Sociale Caux Vallée de Seine (24%).

En matière d'Animation de La Vie Sociale :

➤ Une observation : Comment faire des passerelles entre l'ensemble des structures associatives de PJ2S en conservant les identités de chacune des structures existantes sur les territoires des communes ? (par exemple question des associations du 3ème âge)

En matière des Publics :

- Enfance Jeunesse : Il semble important de réfléchir
- A la question du décrochage scolaire (+ de 50% des 18/24 ans hors du système scolaire contre 2% des 15/17 ans)
- Ainsi qu'à l'avenir du SIVOS et à l'accès des dispositifs d'accompagnement éducatif des enfants des communes de Touffreville La Cable, de Triquerville et d'Auberville La Campagne.
- Allocataires CAF : Les chiffres de la Caisse Nationale des Affaires Familiales confortent notre constat en matière d'augmentation du nombre de familles monoparentales sur notre territoire. (Sur 1645 allocataires, 272 sont des familles monoparentales avec 1 ou plusieurs enfants soit 16.5 %)
- Personnes âgées : En matière d'accompagnement des personnes âgées, il semble important de réfléchir collectivement à l'avenir des dispositifs existants. (CF : Dossier Ville Amie des Aînés)

En matière de Publics en difficulté :

- Précarité : A noter que 40% des bénéficiaires du RSA sur PJ2S vivent seuls et que 35.9% sont des personnes seules avec enfant
- Insertion 16/25 ans : Au regard du peu d'appropriation de la Mission Locale Caux Vallée de Seine par les jeunes de Touffreville La Cable (7 jeunes sur les 16 déscolarisés), de Triquerville (4 jeunes sur les 7 déscolarisés) et d'Auberville La Campagne (13 jeunes sur les 23 déscolarisés), il nous faudra voir à communiquer.
- Familles en difficulté : Peu de communication autour des services existants à destination de l'ensemble des habitants de la commune nouvelle.
- Handicap : Peu de structures œuvrant sur ce champ sur notre territoire. (7 structures sur l'UTAS pour 166 bénéficiaires de la Pension de compensation du handicap (PCH) et 1026 bénéficiaires de l'Allocation Adulte handicapé (AAH))

En matière d'Usagers et de Dispositifs :

- Précarité : Globalement la population connaît les dispositifs existants d'aide Caisse d'allocations Familiales (CAF) comme l'Allocation de rentrée Scolaire (ARS) et l'Allocation Familiale (AF). Cependant, on observe encore une méconnaissance des aides spécifiques comme Allocation de Soutien Familial (ASF) (81 allocations versées uniquement sur NDG) ou l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) (29 allocations versées uniquement sur NDG).

- Usagers du CCAS de PJ2S : Il semble important de présenter ce que le CCAS de PJ2S peut aujourd'hui apporter aux habitants de la commune nouvelle. (travail d'information à développer).
- Peu d'habitants des 3 communes déléguées sont usagers du CCAS de PJ2S.
- En matière de santé, des réflexions sont à envisager quant au nombre de praticiens, de spécialistes, d'accessibilité et de moyens d'aides financières (comme autour de la mutuelle communale...)

Ce « portrait du territoire » ne doit pas se résumer à cette présentation.

Dans un deuxième temps, nous nous devons de partager, avec ces mêmes acteurs locaux, les résultats de cette collecte lors d'un temps de travail de diagnostic participatif.

C'est pourquoi, il a été décidé de s'appuyer sur un groupe de travail existant (Info Partenaires*) et de les rencontrer afin de leur présenter ces constats et collecte de données :

Le jeudi 23/03/2017 à 14h30

Dans les locaux du Centre Social ARPEGE du CCAS de Port-Jérôme-Sur-Seine, 14 rue Emile Zola.

De cette rencontre émergera des problématiques retenues et à prioriser qui donneront naissance à des groupes de travail.

De plus, il nous faudra croiser et actualiser ces données issues des recensements de la population avec celles qui proviennent des rapports d'activités des services du CCAS ou autres afin d'adapter et de rester pertinents quant à nos politiques d'intervention sociale.

*Membres du groupe de travail info Partenaires : Communauté d'agglomération (Gens du voyage et Maison des compétences), Les restaurants du Cœur, Emmaüs, Le Département, Le Collège, La Maison de l'Enfance, La Caisse d'Allocations Familiales, Les élus, La Police Nationale et Municipale, Le Conseil des Sages, Le service Enfance Jeunesse, Le Service Etat civil, Coallia (Résidence H.Dunant et la Pension de Familles), L'Assistante sociale, Le centre Social et Le service gérontologique du CCAS